



POLITIQUE

Face à la perspective Le Pen, le duo Darmanin-Retailleau entre en scène

Le ministre de la Justice ambitionne, avec son homologue de l'Intérieur, d'effacer la perspective Marine Le Pen en 2027.

La dernière fois qu'on l'a croisé à Marseille, Gérard Darmanin était en mode décontracté, baskets aux pieds pour saluer ceux qui veillaient sur les Jeux olympiques depuis la corniche et la mer. Une parenthèse d'accalmie sur le traître plan d'eau politique que l'ancien ministre de l'Intérieur voulait être le dernier à occuper médiatiquement, pendant que les autres démissionnaires du gouvernement Attal passaient à autre chose.

Moins de six mois après, Gérard Darmanin a remis la cravate, l'a entourée du costume de garde des Sceaux, ajoutant à l'habit bleu autoritaire de Beauvau celui, plus velouté, de la place Vendôme. Nicolas Sarkozy, dont il est resté fidèle parmi les fidèles, lui aurait soufflé la métaphore musicale, au moment de retrouver le gouvernement, jouant sur les "notes graves de piano" à l'Intérieur et les "aigus plus subtils" de la Justice. Tandis que le syndicat de la magistrature, classé politiquement à gauche, s'inquiète du risque de "recul de l'État de droit", Darmanin fonce déjà. Son ambition est claire : il s'agit de conforter une stature de



23 septembre, hôtel de Beauvau. Cérémonie de passation de pouvoir entre Gérard Darmanin (à droite) et Bruno Retailleau, nouveau ministre de l'Intérieur. /PH. CHRISTOPHE PETIT TESSON - MAXPPP

présidentiable à l'horizon 2027. Celle issue d'une droite sociale et populaire collant avec le profil du Valenciennois, fils d'un tenancier de bar et d'une concierge d'origine tunisienne.

Les notes aiguës de Vendôme... après les graves de Beauvau.

Gérald Moussa Darmanin, un deuxième prénom qu'il sait utiliser sur les ondes populaires, aurait préféré briller au Quai d'Orsay, dans le gou-

vernement Bayrou. À la Justice, il peaufine un personnage politique misant sur la fermeté, l'application des peines, mêmes courtes, et le nettoyage des prisons où se poursuivent les narcotrafics. Un profil destiné à effacer la perspective Marine Le Pen, dont il reprend certains mots-clés, laxisme et contrôle de l'immigration en premier lieu. Pour réaliser son dessein, il devra cependant avancer en duo. Celui qu'il constitue désormais avec le conservateur Bruno Retailleau, dont le maintien à l'Intérieur après l'expérience Barnier indique une (rare) adéquation avec les souhaits de l'opinion. À eux deux, Re-

tailleau et Darmanin évoquent la droite Pasqua - Chalandon du milieu des années 80. Une forme de continuité pour succéder à l'improbable tentative Retailleau - Migaud, dont la sortie commune à Marseille, début novembre, formait une mise en scène plutôt creuse.

Déjà tous azimuts, Gérard Darmanin organise en solo son trentième voyage sur le Vieux-Port depuis qu'il est ministre. Une façon de dire que l'équivalent "subtil" à maintenir avec Bruno Retailleau se fera par à-coups et coups de menton. Les signes extérieurs d'une évidente rivalité.

François TONNEAU

LE PROJET CHAUD À MARSEILLE

Où atterrira la cité judiciaire à 350 millions ?

La mairie, les avocats et la CCI souhaitent infléchir la décision d'implanter le nouveau palais de justice dans le secteur Nord de Marseille.

Avec ses 40 000m² de surface plancher pour 350 millions d'euros de budget, la future cité judiciaire de Marseille doit regrouper la plupart des juridictions. Magistrats, greffiers et personnels de justice sont dans l'actuel tribunal judiciaire, rue Émile-Pollak (6^e). Depuis plusieurs mois, le secteur d'Euro-méditerranée, à l'orée des quartiers Nord, a obtenu les faveurs de l'APIJ, l'agence qui pilote les projets immobiliers de la chancellerie.

Mais le projet pourrait faire les frais de la cure d'austérité réclamée aux comptes publics. "Marseille a perdu 300 millions d'euros, pestait Renaud Muselier, président (Renaissance) de la Région, mi-octobre, au sujet de la cité judiciaire. Ce qui n'a pas été engagé ne sortira pas en moment de crise".

Annoncé par le garde des Sceaux de l'époque Éric Dupond-Moretti début 2022, le projet tarde à se concrétiser. En

partie à cause des réticences de la mairie de Marseille, des avocats et de la Chambre de commerce, inquiets de voir le centre-ville dévitalisé.

À la place du Centre Bourse, à proximité du Vieux-Port ?

La nouvelle bâtonnière de Marseille, M^{me} Marie-Dominique Poinso-Pourtal, plaidera en ce sens devant Gérard Darmanin ce jeudi. "On sera au soutien de toute proposition dans le centre-ville, assure l'avocate. Nous souhaitons être associés à la construction ou la rénovation pour que le nouveau palais de justice soit efficient." Laurent Lhardt, ex-adjoint (PS) à l'économie et désormais député, se dit prêt à tout étudier, même l'implantation à la place... du centre commercial Centre Bourse. "Nous demandons surtout de mettre autour de la table la Ville, la Métropole, le Département, la Région et l'État pour évaluer les disponibilités foncières en centre-ville", plaide-t-il.

Les réponses de Gérard Darmanin sont attendues. Au vu de l'instabilité gouvernementale, engageront-elles la parole de l'État ?

Sy.P.

L'ANALYSE

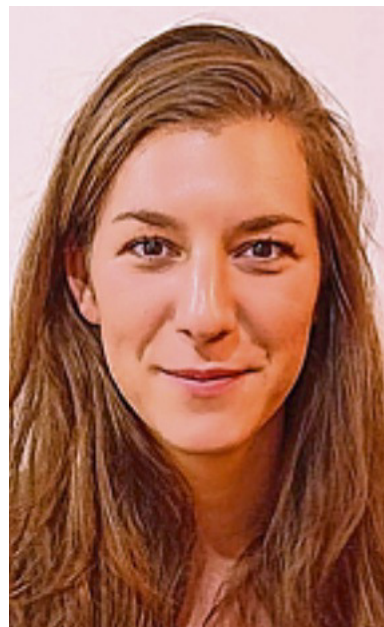
"Une surenchère sécuritaire déconnectée de la réalité de la prison"

Responsable des analyses et du plaidoyer à la section française de l'Observatoire international des prisons (OIP), Prune Missoffe s'inquiète d'annonces "contre-productives".

Gérald Darmanin multiplie les annonces. Sur quels critères peut-on isoler des détenus ?

Cette occupation de l'espace médiatique avec une surenchère sécuritaire constante, déconnectée de la réalité de la prison, semble bien pratique pour ne pas aborder les vrais problèmes comme celui de la surpopulation. On fait en outre croire que le risque zéro serait atteignable, alors qu'il n'existe pas, sans réfléchir aux conséquences concrètes. L'exemple de l'isolement des cent narcotrafiquants est symptomatique. Juridiquement, l'isolement doit reposer sur des "éléments sérieux, circonstanciés et individualisés". La Cour européenne des Droits de l'Homme préconise que le recours à l'isolement soit exceptionnel. Le conseil de l'Europe recommande de le réduire "au minimum absolu" et d'axer l'accompagnement sur la réintégration du régime normal de détention.

Or cette annonce mise, à titre préventif et à partir d'éléments obscurs, sur l'automatisme, aux antipodes des recommandations internationales qui existent justement parce qu'on connaît les effets dévastateurs de l'isolement sur la santé physique et psychique.



Prune Missoffe, responsable plaidoyer à l'OIP. /PHOTO DR

Le ministre évoque le modèle des terroristes...

Il se garde de préciser quelle est leur prise en charge, et leur traitement ultra-sécuritaire qui ne laisse aucune place à la réinsertion. L'isolement est un régime de privation qualifiée de "torture blanche" : pas d'activité, pas de contact humain... Pense-t-on vraiment que cela va permettre de construire un projet de sortie et de retrouver une place dans la société à la sortie de prison ? D'anciens détenus nous parlent de "tombeau", de claustrophobie, de difficulté à parler...

“

La prison est un échec criant, avec environ 63 % de récidive sur cinq ans. „

Le garde des Sceaux évoque également la construction de petites prisons pour de courtes peines. Qu'en pensez-vous ?

C'est contre-productif. S'il vaut mieux des petites prisons que des prisons usines, il faut surtout arrêter de construire : les nouvelles places ont toujours conduit à augmenter le nombre de détenus. On a construit 25 600 places et enfermé 34 000 nouvelles personnes en 30 ans. Résultat, la surpopulation s'aggrave ! Il faut arrêter de penser que la prison est la peine par excellence. C'est un échec criant, avec environ 63 % de récidive sur cinq ans. Et son coût est abyssal : 4,5 milliards d'euros pour le plan actuel de 15 000 places. On pourrait faire d'autres choses avec cet argent. Seuls 52 millions d'euros pour les alternatives à la prison étaient fléchés dans le budget 2025. Or d'autres peines, centrées sur l'accompagnement comme le placement à l'extérieur, fonctionnent mieux et sont moins coûteuses.

Propos recueillis par F.T.